

REGION DE L'EXTREME-NORD
DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA
COMMUNE DE ROUA
COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES

FAR NORTH REGION
MAYO-TSANAGA DIVISION
ROUA COUNCIL
COUNCIL TENDERS BOARD

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

**AVIS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
021/AAONO/REN/DMT/CIPM-ROUA/ROUTE/2022 DU 11 MAI 2022
(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION
DU TRONCON DE LA ROUTE BAO VARA-BAODALWADAI (7 km) DANS
L'ARRONDISSEMENT DE SOULEDE-ROUA ; DEPARTEMENT DU MAYO
TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE ROUA
AUTORITE CONTRACTANTE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE ROUA
Financement : Budget d'Investissement Public MINTP– Exercice 2022
Délai d'exécution : Trois (03) mois
Imputation budgétaire : 56 36 12601 641305 523511 861
Autorisation de dépenses : IX05120

1 – Objet :

Le Maire de la Commune de Roua, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère des travaux Publics, un Appel d'Offres National Ouvert pour les TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE BAO VARA-BAODALWADAI (7 km) DANS L'ARRONDISSEMENT DE SOULEDE-ROUA ; DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

2-Consistance des travaux

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Amené et repli du matériel
- Installation de chantier
- Déblais rocheux ;
- Dégagement et ouverture de la route;
- Reprofilage simple et création des fossés ;
- Fourniture des panneaux de signalisation ;

3 – Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des ouvrages de franchissement et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4- Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercice 2022, Ligne budgétaire : 56 36 12601 641305 523511 861, Autorisation de dépenses : IX05120 pour un coût estimatif de Vingt Sept Millions (27 000 000) de Francs CFA.

5- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Roua ou à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo.

6-Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Roua ou à la Délégation Départementale des Marchés publics du Mayo-Tsanaga, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de Roua** d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs au titre des frais d'achat du dossier.

7- Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur autre que le blanc.

8- Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de Roua, au plus tard

le **03 JUIN 2022** à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:

**« AVIS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
ROA /AAONO/REN/DMT/CIPM-ROUA/ROUTE/2022 DU 01 JUIN 2022
(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION
DU TRONCON DE LA ROUTE BAO VARA-BAODALWADAI (7 km) DANS
L'ARRONDISSEMENT DE SOULEDE-ROUA ; DEPARTEMENT DU MAYO
TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° **ROA /AAONO/REN/DMT/CIPM-ROUA/ROUTE/2022 DU 01 JUIN 2022** (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE BAO VARA-BAODALWADAI (7 km) DANS L'ARRONDISSEMENT DE SOULEDE-ROUA ; DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

9- Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **540 000 FCFA (cinq cent quarante mille CFA)**, et valable pendant TRENTE (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

10- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **03 JUIN 2022** à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Roua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

11- Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt et un (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12- Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

13- Evaluation des offres:

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape :** Evaluation des offres technique si les pièces administratives sont conformes.
- **3^e étape :** Vérification des offres financières des entreprises dont les offres

- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

14- Attribution du Marché

Le Maire de la Commune de Roua, Maitre d'Ouvrage et Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15- Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Commune de Roua ou à la Délégation Départementale MINMAP/MT.

Roua, le 11 MAI 2022

**Le Maire de la Commune de Roua,
(Maitre d'Ouvrage et Autorité
Contractante)**

Ampliations :

- PREFET/MT (pour compte rendu) ;
- DDMAP/MT (pour information)
- DDMINEPAT (pour suivi)
- ARMP (pour publication au JDM);
- SOPECAM (pour publication dans Cameroon tribune)
- Président CIPM ROUA ;
- DDMINTP (pour suivi)
- CRTV (station régionale pour diffusion) ;
- Radio communautaire Mokolo pour diffusion ;
- Affichage (pour affichage) ;
- CHRONO/ARCHIVE : (pour mémoire



Badama Paul